

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00... ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$4.00...

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50... Chaque insertion suivante 0.125... Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion 0.08...

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 20 AOUT 1874

LA DEGRINGOLADE

(SUITE.)

—Ah! madame Delorge vous a parlé de moi... elle sait mon affection. Mais vous, monsieur, vous avez bien tardé à nous rendre visite...

—Et faisant signe aux deux jeunes garçons de reprendre leur leçon, il entraîna l'avocat, tout étourdi de cet accueil et de ce flux de paroles.

—Mais sur le perron, il s'arrêta tout à coup, et montrant à Me Roberjot le fils de Cornevin: —Que pensez-vous, lui demanda-t-il, de ce gaillard-là?

—Je pense, répondit l'avocat, que cet enfant sera un homme. M. Ducoudray frappa dans ses mains.

—Juste! s'écria-t-il, voilà l'expression juste que je n'avais pas trouvée. Oui, cet enfant sera un homme d'une trempe supérieure.

—Avec une intelligence bien au-dessus de son âge, il a compris l'immensité du malheur qui l'a frappé et la grandeur du bienfait de madame Delorge. Déjà, le but de sa vie est fixé, et rien ne l'en fera dévier, car il a une volonté de fer.

—Le digne bourgeois soupira. —Hélas, ajouta-t-il, pourquoi son frère ne lui ressemble-t-il pas?

—Quel frère?... —Le second fils de ce malheureux Cornevin, Jean, celui que j'ai en quelque sorte adopté...

—Me Roberjot s'inclina, félicitant le bonhomme de sa généreuse conduite, mais contre son ordinaire, il n'accepta pas les compliments.

—C'est à madame Delorge, dit-il, que revient tout l'honneur de la chose. Quand elle vous regarda d'une certaine façon, elle vous inspira des idées que certainement on n'aurait jamais eues...

—C'est elle qui m'a prouvé que la veuve Cornevin aurait bien assez à suffire aux trois filles qui lui restent, car elle avait cinq enfants la malheureuse! Donc, je me suis chargé de l'autre garçon, Jean: seulement, comme je suis célibataire, je ne pouvais le garder près de moi. Je l'ai donc mis au collège.

—Eh bien! monsieur, depuis une semaine qu'il y est, j'ai déjà reçu deux fois des plaintes de ses professeurs. Impossible d'en jouir. Ce n'est pas qu'il manque d'intelligence, bien au contraire, il est pétri d'esprit et de malice, mais il est paresseux comme une cotteuvre et turbulent comme un démon.

—Non-seulement il ne fait rien, mais il empêche les autres élèves de travailler. Les frères lui ayant donné quelques leçons de dessin, il en a si bien profité, qu'il passe tout son temps à dessiner la caricature de ses professeurs. Dimanche, ici, en quatre coups de crayon, il a fait la charge de tous les gens du Deux-Décembre: c'était frappant. Il soutient que bien avant que son frère tue Combelaire, il l'aura, lui, fait mourir à coup d'épingles. Ah! ce gamin-là me donnera, je le crains, bien du désagrément!

—Mais les doléances du bonhomme ne touchaient guère Me Roberjot.

—Ce qui le frappait, et bien vivement, c'était l'association étrange de ces trois enfants, d'aptitudes et de tempéraments si divers réunis en une commune pensée.

—Une femme seule était capable de préparer ainsi une génération à une revanche, et il connaissait bien, à ce trait, le génie de madame Delorge.

—Mais déjà l'excellent M. Ducoudray avait repris le bras de l'avocat, et tout en le guidant à travers la villa:

—Du reste, poursuivait-il, quoi que je puisse me faire Jean Cornevin, le mauvais garnement, jamais je ne me séparerai de lui. C'est une gageure. Le gouvernement, sachez-le, ne m'a pas vu sans défiler recueillir ce pauvre orphelin, il n'est sorte de choses qu'il ne soit prêt à faire pour me contraindre à l'abandonner. Mais je ne céderai pas. Les abus de pouvoir me révoltent.

—Peut-être, hasarda Me Roberjot légèrement surpris, peut-être, cher monsieur, poussez-vous un peu les choses au noir...

—Il hochait la tête, et d'une voix sourde: —Je sais ce que je dis, répondit-il, et j'ai des preuves. On m'a fait passer secrètement des lettres qui ne laissent pas l'ombre d'un doute. Je suis noté comme un homme dangereux, et dont on doit chercher l'occasion de se débarrasser. On me surveille, je vis entouré de mouchards.

—Oh!... —Oui, monsieur, insista le digne bourgeois, oui, c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Est-il donc difficile d'impliquer un homme dans un complot de police? Aussi, me tiens-je sur mes gardes. Toutes mes dispositions sont prises pour passer à l'étranger au premier signal. Mes paquets sont prêts, j'ai fait disposer à ma maison une issue dérobée et nuit et jour, j'ai toujours autour des reins une ceinture pleine d'or...

—Me Roberjot ne riait pas. —Certainement les terreurs de M. Ducoudray étaient bien ridicules. Assurément, cette prétention qu'il avait d'empêcher le gouvernement de dormir, était grotesque...

—Sa conduite n'en était que plus digne d'éloges. Ce n'est pas au péril qu'on croit braver. Etant données ses idées et ses craintes M. Ducoudray se conduisait en héros.

—Du reste, continuait-il, non sans une nuance de fatuité, je suis récompensé bien par-delà mes mérites, par la confiance et l'amitié que veut bien me témoigner la veuve de mon cher et vaillant ami le général Delorge.

—Ils arrivaient au premier étage de la villa.

—Plus un mot de tout ceci, dit très vite et très-bas M. Ducoudray, menageons la sensibilité de madame Delorge, qui n'a déjà que trop de tourments... Nous allons la trouver dans l'ancien cabinet de son mari avec madame Cornevin; voici la porte, et si vous voulez prendre la peine de passer...

—Ils entrèrent, et, en effet, trouvèrent ensemble ces deux infortunées que rapprochait un malheur commun, la veuve de l'officier général et la femme du pauvre palefrenier. Elles étaient assises l'une près de l'autre, comme deux amies, pareillement vêtues de noir, et s'occupaient à trier et à classer des lettres et des papiers.

—A la vue de Me Roberjot, madame Delorge se leva vivement, et lui tendant la main: —Enfin monsieur, dit-elle, je puis donc vous remercier de vos bontés pour une pauvre femme veuve, sans autres titres à votre sympathie que son malheur...

—Il est pour un homme de cœur et d'esprit un supplice, c'est de se entendre décerner des éloges qui ne lui sont pas dus.

—Hélas! madame, balbutia l'avocat, subissant plus que jamais le charme des beaux yeux de madame Delorge, hélas! je n'ai rien fait encore pour mériter votre reconnaissance...

—Et il s'empressa de détourner la conversation, servi en cela par M. Ducoudray qui n'entendait pas sans une secrète jalousie les remerciements adressés à un autre qu'à lui.

—Revenons donc à nos espérances, reprit madame Delorge, et à l'événement qui m'avait envoyé chercher M. Ducoudray. Il nous arrive du nouveau...

—Ah! —Nous avons, nous pensons avoir des nouvelles de Laurent Cornevin. Nous avons la presque certitude que sa vie a été respectée.

—C'était du nouveau, en effet, et le renseignement le plus précieux qu'eût recueilli madame Delorge depuis la mort de son mari. Cependant Me Roberjot ne s'en étonnait pas.

—Et comment avez-vous eu ces renseignements, madame? interrogea-t-il.

—Par madame Cornevin, répondit madame Delorge.

—Et se retournant vers la pauvre femme: —Julie, ajouta-t-elle, dites à ces messieurs comment les choses se sont passées; il est indispensable qu'ils le sachent pour nous donner un conseil.

—Pour la première fois, Me Roberjot examina la femme du pauvre palefrenier, et il demeura stupéfait de l'expression dont la douleure avait rehaussé sa physionomie. Son esprit, un contact quotidien de madame Delorge, s'était épuré et élevé, et jamais

n'eût deviné une femme de sa condition, à la voir calme et digne, avec ses grands yeux noirs et ses épais cheveux relevés en masses brunes très-haut sur la nuque.

—Une rougeur épaisse couvrit ses joues, sa confusion fut visible, pourtant madame Delorge ayant parlé, elle n'hésita pas, et d'une voix émue: —Mes parents, commençait-elle, étaient très pauvres, et ils avaient eu jeune et grosse famille. Le chagrin et le découragement s'en mêlant, ils ne se conduisaient pas toujours comme me ils auraient dû le faire. Mon père s'était mis à boire, et ma mère... que le bon Dieu lui pardonne! C'est une terrible épreuve pour une femme que n'avoir pas de pain à donner à ses enfants. De quatre filles que nous étions, je suis la seule à avoir eu la chance de trouver un bon mari. Les autres, voyez, ant qu'il y avait plus de coups de que de miches à la maison, s'en étaient allées, l'une après l'autre, à la grâce de Dieu... Pauvres sœurs! Elles ne firent que changer un sort bien misérable contre un sort pire. Elles restèrent dans la misère, avec la honneur de plus. Sauf une, cependant, qui s'appelait Adèle.

—C'était la plus jeune de nous quatre, et aussi de beaucoup la plus jolie... Je peux même dire que c'était la plus jolie fille que j'aie vue de ma vie, avec ses grands yeux d'un bleu clair, sa petite bouche toute rose et toute mignonne, et ses cheveux blonds si longs et si épais, que les voisines lui faisaient démentir par curiosité.

—Celle-là était partie un soir avec le fils d'un locataire de la maison, un mauvais sujet fini, ivrogne et batailleur, et qui avait fait un an de prison pour vol.

—Je croyais bien que je ne la reverrais jamais, et il y avait quatre ans que je n'avais plus entendu parler d'elle, quand, un soir que Laurent m'avait menée au théâtre pour voir une féerie, voilà que tout à coup il me pousse le coude.

—Pardonnez-moi, me dit-il, cette danseuse qui est dans le coin de la scène...

—Je regarde et je jette un cri. —C'est Adèle, lui dis-je.

—Justement cette danseuse jouait un rôle. Laurent achète un programme, et nous lions: —La Fée des Eaux. —Flora Misir.

—Un peu surpris d'abord du récit de madame Cornevin, M. Ducoudray et Me Roberjot se expliquaient désormais.

—Elle cependant, les yeux baissés et se faisant violence évidemment, poursuivait: —Ce nom de Flora Misir, sur le premier moment, nous dérouta.

—Nous nous sommes trompés, me dit mon mari, ce n'est pas ta sœur...

—Je n'osai pas le contredire, parce que le changement m'étonnait.

—Adèle, la dernière fois que je l'avais vue, avait sur le dos une méchante robe d'indienne à neuf sous le mètre et aux pieds des savates, tandis que cette Fée des Eaux portait un costume éblouissant, tout de satin, de gaze et d'or, avec un maillot de soie, des bottines dorées qui lui montaient au-dessus de la cheville et des pierreries pleines des cheveux.

—Et cependant, plus je la regardai, pendant qu'elle dansait et qu'elle faisait son personnage, plus il me semblait reconnaître ses yeux, un certain mouvement d'épaules pour lequel ma mère la grondait toujours, et jusqu'à un signe qu'elle avait au bas de la joue droite.

—De telle sorte qu'à la fin Laurent s'impertinenta.

—Que feras-tu donc si c'était Adèle? me demanda-t-il.

—Je tâcherais de lui parler.

—Il me me répondit pas, mais un petit moment après: —Eh bien! me dit-il, puisque c'est ainsi, nous sortirons au prochain entr'acte, et nous irons demander des renseignements au concierge du théâtre.

—Ce qui fut dit fut fait.

—La toile n'était pas baissée que déjà nous étions dehors, courant à toutes jambes vers la porte des artistes qu'un contrôleur nous avait indiquée.

—(A continuer)

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de ETIENNE MIROIR, de Québec, marchand de fer, FAILLI.

Avls est par le présent donné aux créanciers du susdit failli qu'il a déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge, exécuté par la majorité en nombre de ses créanciers, représentant trois quarts du montant de ce qu'ils doivent, sujet à être vérifié en évaluant telle proportion; et si aucune opposition au dit acte de composition, et de décharge n'est faite, par écrit, par un ou des créanciers, sans ir-ils jours juridiques après la dernière publication du présent avis, lequel j'irai le 29 jour du mois d'AOUT 1874, je, syndic officiel, agissant en vertu du dit acte de composition et de décharge, suivant ses termes.

OWEN MURPHY, Syndic Officiel. Québec, 14 août 1874.

MOULURES POUR CADRES.

Le consigné à le plaisir d'offrir au public des MOULURES POUR CADRES de sa propre manufacture. Si s moules sont aussi belles que les moules importées des autres pays et se vendent meilleur marché.

Encouragez l'Industrie Canadienne. —TOURNEURS EN MAINS— Un très grand assortiment de GLACES DE MIROIR et autres articles en sa ligne.

A. BELANGER, 9, rue et faubourg St. Jean. Québec, 3 août 1874.

RAYMOND.

Facile à Conduire. Facile à Apprendre. Bien Fait. Bien Fini et Durable.

Lock-Stitch Sewing Machines! SOUVENEZ-VOUS QU'AVEC LA RAYMOND on peut coudre toutes sortes d'effets, qu'ils soient lavés ou non.

LA RAYMOND Est disposée de t-elle sorte, que les robes de dames se peuvent être souillées par l'huile de la roue on par le canot.

Seul Agent, HECTOR PAGEAU, Coin des rues St. Jean et St. Ursule, Haute-Ville. Québec, 14 août 1874.

POELE à L'HUILE DE CHARBON

Le nouveau Poêle à l'huile de charbon est adapté à faire la cuisine l'été. Ne donnant aucune odeur au manger. Pas plus de trouble qu'une lampe. Coûtant seulement un centin par heure pour le feu.

Fait le rôt, le bouilli, les légumes, etc., en même temps.

Les poeles se vendent séparément des vasesaux qui sont faits pour le poêle, de manière que certains ustensiles de cuisine déjà en usage peuvent servir.

A vendre par F. O. VALLERAND, No. 6, Côte Lamontagne, Et No. 14, rue Notre-Dame, Basse-Ville. Québec, 3 août 1874.

A L'Enseigne du Char Funèbre.

GERMAIN LEPINE, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES, 49, RUE ST. VALIEE, ST. ROCH.

Chars funèbres les plus riches et les plus élégants de Dominion. Décorations d'église et d'appartements pour services funèbres. Corneils, Crêpes, Gants et généralement tous les objets nécessaires aux funérailles gardés en stock, et par conséquent pouvant être livrés sans délai.

PRIX MODÉRÉS. 21, Rue la Fabrique. Québec, 18 juillet 1874.

IMMENSE VENTE

DE MARCHANDISES SECHES.

Abandon du Commerce de Détail pour le Commerce de Gros.

\$150,000

Cent cinquante mille piastres valant, de Marchandises Sèches offertes au prix coûtant et au dessous.

Tout le fonds sera vendu sans réserve.

Le Magasin sera fermé VENDREDI et SAMEDI Le 22 et 23 courant

pour nous donner le temps de remarquer les Marchandises.

LA VENTE COMMENCERA LUNDI MATIN, le 25 du courant, à 9 heures, et le Magasin se fermera tous les soirs à six heures pour donner aux jeunes gens le temps de mettre à l'ordre leurs départements respectifs.

La vente se fera pour argent comptant, et aucune marchandise ne seront envoyées en approbation.

Ayant pris le Magasin en Gros de M. P. Shee à la Basse-Ville, nous préférons vendre ici, notre fonds, à de grands sacrifices, plutôt que de le transporter là.

C'est une magnifique occasion offerte au marchand désireux d'occuper le plus beau magasin et le meilleur poste d'affaires de la Haute-Ville.

Nous en avons le loyer pour des années avenir et nous sommes prêts à l'abandonner en aucun temps à quiconque le désirera.

LEGER & RINFRET, 21, Rue la Fabrique.

Médaille d'OR — Prime de 16,800 fr.

QUINA LAROCHE

Cet EXCELLENTE de Quinquina est reconstituant, digestif et anti-fébreux; d'un goût fort agréable, son efficacité reconnue par tout le corps médical, lui vaut d'être considéré comme le plus complet et la plus puissante des préparations de quinquina, contre la

Débilité générale, le Manque d'appétit, les Digestions difficiles, les Fièvres longues et pernicieuses, etc.

Contre le Lymphatisme, chlorose, sang appauvri, hydropisie, etc. DÉPÔT FERRUGINEUX PARIS, 15 & 22, rue Drouot, et dans toutes les Pharmacies.

Médaille d'OR — Prime de 16,800 fr. QUINA LAROCHE FERRUGINEUX

Le FER liquide combiné au Quina Laroche, constitue bien le médicament le plus complet et le plus puissant contre l'appauvrissement du sang chez les dames, les jeunes filles et les vieillards. Le FER étant le principe de la coloration et de la force du sang; le QUINQUINA le stimulant énergique qui donne la vie aux organes en activant les fonctions de l'estomac: ces deux agents se complètent merveilleusement l'un par l'autre pour renouveler et augmenter le sang trop faible, combattre les affections scrofuleuses, etc. (Lavis du médecin est le meilleur guide). — PARIS, 22 & 15, rue Drouot.

A Québec chez M. A. BRASSART, Professeur Botanique et Drogiste Diplômé, Rue St. Joseph, St. Sauveur, en face du notaire J. B. Hamel.

Le Sieur A. BRASSART

Professeur Botanique et Drogiste Diplômé informe à ses nombreux clients et le public en général, qu'il vient de recevoir de Paris un assortiment complet de Médicines Spéciales approuvées par l'Académie de Paris et les Médecins les plus distingués de France employées pour toutes les maladies, ainsi que des Plantes Médicinales Exotiques les plus précieuses.

Remède infailible pour les maladies syphilitiques dites sarréto sous différentes formes, ingestion du Dr. A. Calet de Paris, succès infailible, guérison en 3 jours des écoulements récents ou chroniques, etc. Véritable Orgeon et Cancerifuge, ce précieux onguent sans pareille est employé pour toute sorte de plaies, tel que Panaris ou abcès ouvert ou non ouvert et autres maux d'aventures, humeurs froides, dites caroncules, les chancres et les cancers, les fistules lacrymales et celles de l'anus, les hémorroïdes, le charbon, le teigne, tumeurs et excroissances de chair ainsi que les glandes au sein ou sous les aisselles; les épanchements de lait, aussi pour le lait gâté dans le sein des femmes, pour les brûlures, etc., etc.

Remède infailible contre le tonia (ver solitaire) expulsion certaine. Poudre utérine pour la délivrance des vaches et contre la paraplégie (fièvre de lait).

Papier Boyer électro-magnétique et sur son application comme agent révélateur et dérivatif pour la guérison prompte et radicale des maladies rhumatismales, nerveuses, musculaires, gouteuses, des affections catarrhales et des voies respiratoires, etc.

Prix modérés. RUE ST. JOSEPH, ST. SAUVEUR Québec, 15 juin 1874—1m15

L'Agent Provincial Machine à Coudre Elias Howe

De New-York, Affirmé que les Machines Américaines de ELIAS HOWE sont les meilleures et les seules qui puissent donner satisfaction parfaite. La preuve est que quoique ces Machines soient fabriquées depuis 29 ans aux Etats-Unis, on ne pourrait pas en trouver une seule chez les vendeurs d'articles de seconde main, tandis que l'on y trouvera presque tout autre genre de Machines, mais surtout des Machines fabriquées au Canada.

L'Université-Laval a fait l'acquisition d'une Machine Elias Howe pour le cabinet de physique.

A vendre seulement chez F. DURAND & Cie, No. 314, rue du Pont. Québec, 11 août 1874—315

LA LAVEUSE DE BUNNELL.

PERFECTIONNÉE, PATENTÉE ET MANUFACTURÉE AUX MOULINS DE "BRIDGEWATER COVE", QUÉBEC, NE RECONNAIT PAS D'ÉGALÉ ET NE REDOITÉ AUCUNE RIVALE. Qu'on n'oublie pas que nous garantissons qu'en s'en servant avec attention elle lavera dans un espace de temps de moitié à moitié que celui de toutes autres laveuses, quelles que soient leurs prétentions.

"BLUE MONDAY" affaire du passé! Le pénible labeur d'un jour fait dans une ou deux heures avec peu de fatigue. Plus de 400 Machines maintenant dans la Ville d'Ottawa et 100 dans Québec, ne manquez pas d'en faire l'essai.

CERTIFICATS. Québec, 31 mars 1873. Mr. M. WALSH. Cher monsieur: J'ai essayé la "Laveuse Patentée de Bunnell", que vous avez manufacturée, et j'ai appris des femmes employées à la Bondrie qu'elle donne entière satisfaction à tous les besoins, de la manière la plus active, et que c'est une invention qui é a une beaucoup de rude travail.

La machine est tous les jours employée dans mon établissement. WILLIS RUSSELL. New-Liver, 201, 21 mars 1874.

Mr. WALSH. Les Laveuses que vous avez vendues, au Couvent de cette paroisse, donnent pleine satisfaction. De fait, elles font l'ouvrage aussi parfaitement que pourrait le faire n'importe quelle femme, et dans infiniment moins de temps.

Elles épargnent temps et argent et se paieront bientôt d'elles-mêmes. P. SAX, PRÉS. En vente chez S. J. Shaw, rue St. Jean, Haute-Ville, et Wm. Tate, rue St. Pierre. MAURICE WALSH, Moulin Bridgewater Cove. Québec 23 juin 1874—2fs

T. E. GREFFARD

IMPORTATEUR DE Marchandises Sèches Rue de la Couronne, (Coin des rues de la Couronne et Notre-Dame des Anges), A l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un magasin de nouveautés. Les marchandises qui sont en vente ne laissent rien à désirer sur le goût, qualité et prix, il espère par la ponctualité qu'il mettra à servir ceux qui voudront l'honneur d'une visite, mériter une part de patronage public.

M. E.—Un tailleur expérimenté est spécialement attaché à l'établissement, et les messieurs qui voudront bien nous confier leur ouvrage seront servis avec toute la satisfaction désirable. T. E. GREFFARD, Rue de la Couronne, Québec, 7 août 1874—1a

Maison de Pension.

Les personnes qui désirent avoir soit UNE BONNE TABLE ou UNE CHAMBRE EXCELLENTE trouveront chez MADAME VOYER tout le confort nécessaire, au centre de la ville et des affaires. S'adresser à M. RUE GARNEAU, Québec, 10 juin 1874—no

QUEBEC

JEUDI, 20 AOUT 1874.

A l'article de la mort.

Le Canadien et la Minerve osent, à propos de l'enquête sur les affaires du Nord-Ouest, vanter le patriotisme de M. Langevin qui, certain de tomber sur l'affaire du Pacifique, promettait, s'il y survivait, de résigner dans le cas où l'amnistie ne serait pas accordée. C'est l'histoire d'un homme condamné à mort qui dit à ses juges : Graciez-moi, et je me tuerai plus tard, si vous le désirez.

Le récit que fait Mgr. Taché de cette scène est des plus piquants. M. Langevin disait au prélat : "Je ne vous ai jamais rien promis, mais cette fois je vous ferai une promesse."

Fixé sur la valeur des promesses des ministres conservateurs, Monseigneur Taché lui répondit :

"Vous pouvez promettre comme vos collègues l'ont fait, mais vous pouvez pas réussir, car ils n'ont pas réussi à effectuer leurs promesses. J'ai confiance en vous individuellement, mais dans cette affaire je ne puis pas croire plus que vos collègues, car je crains que vous n'ayez pas plus de puissance qu'eux."

Voyant le prélat si ferme et rester malgré sa grande politesse et sa bonté évangélique, incrédule à tant de vives protestations, M. Langevin lui donna alors l'assurance qu'il tiendrait sa promesse et offrit de résigner dans le cas où Sir John A. Macdonald ne réussirait pas à avoir l'amnistie ou ne travaillerait pas à l'obtenir.

La réponse fut sèche. Voici comment le prélat la rapporte :

"Je lui dis seulement : "Ce n'est pas pour votre résignation que je travaille, c'est pour l'accomplissement de la promesse d'amnistie. Il insista encore, mais je lui répondis que je ne pouvais faire autrement."

Ce n'était probablement pas la première fois que Mgr. Taché voyait un coupable à ses genoux lui dire : Obtenez ma grâce, et vous serez content de moi à l'avenir. Il ne s'est pas laissé prendre à ce repentir apparent et il a répondu à M. Langevin : Faites d'abord pénitence et nous verrons ensuite.

Pour le public il reste acquis que M. Langevin a attendu à l'article de la mort pour promettre de faire le bien ; et que même alors, il ne voulait s'engager à le faire que si, en échange, on promettait de lui faire obtenir le ciel !

Comité de Gaspé.

Un ami de notre feuille qui arrive de Gaspé, nous a remis le communiqué suivant, après avoir lu la correspondance publiée dans le Canadien de mercredi. Le Canadien de mercredi contient une correspondance dans laquelle il y a autant de mensonges que de mots. Du reste, la chose n'est pas nouvelle, c'est un vieux péché d'habitude chez notre confrère.

Cette correspondance qui est censée venir du Golfe, mais qui en réalité a été fabriquée au Bureau des Terres de la Couronne, a pour but d'encenser M. Fortin. Franchement, il y a tout à parier que M. Fortin lui-même en est l'auteur ; on reconnaît notre vaste Commissaire à la lourdeur du style, à la naïveté de l'écri.

Les informations que nous avons reçues du comté à la suite de la visite de M. Fortin, nous permettent de dire que cette correspondance est complètement fautive d'un bout à l'autre. M. Fortin a parlé avec les plus grandes difficultés et a été fréquemment interrompu par la foule qui ne voulait pas l'entendre. M. Flynn au contraire a été accueilli de la manière la plus sympathique.

Provoqué par M. Fortin, notre jeune ami a pris la parole avec le plus grand succès. Dans un discours d'au-delà de deux heures, M. Flynn, avec la verde et l'éloquence qu'on lui connaît, a impitoyablement broqué et rebroqué M. le Commissaire des Terres. A un certain moment du discours de M. Flynn, M. Fortin s'est écrié avec un accent qui venait du cœur : M. le député de Chicoutimi se trompe. Parvenu Commissaire, c'était une reminiscence du mauvais quart-d'heure que M. Tremblay lui a fait passer l'hiver dernier !

On comprend, après cela, pourquoi M. Fortin n'aime pas M. Flynn. Ce dernier lui rappelle M. Tremblay et il n'en faut pas davantage pour qu'il soit sur des épines.

Malgré les faussetés du Canadien, nous verrons aux prochaines élections lequel des deux est le plus populaire, de M. Flynn ou de M. Fortin. Les électeurs de Gaspé se chargeront de faire une prompte justice à M. Fortin, qui a honteusement trahi les plus chers intérêts de son pays en souscrivant un scandaleux contrat des Tanneries.

Informations.

Le Sun de New-York et quelques autres journaux américains se font l'écho d'une rumeur d'après laquelle le général Dix se porterait aux prochaines élections candidat à la présidence contre le général Grant, dont la troisième candidature ne paraît plus douteuse. Le général Dix a fait son cours d'études en Canada, au Collège de Montréal, qu'il a été visiter lors d'un voyage qu'il a fait en cette ville il y a quelques années.

Le Sun, le plus violent des ennemis de Grant, est en faveur de cette candidature. Un correspondant du Railway News dit que le trafic du Grand Tronc a augmenté de plus de \$125,000, dans les derniers six mois.

Ces résultats dépassent tout ce qui a été obtenu par aucune autre ligne du monde. Durant les trois dernières semaines finissant le 18 juillet, le Great Western a subi une baisse de \$5,000 par semaine, tandis que le Grand Tronc a montré une augmentation de \$3,000.

Il est rumeur, que le Grand Tronc se propose de construire un nouveau pont qui reliera la rive Sud du Saint-Laurent au Cap-Rouge sans le laisser avec plus d'avantages contre la concurrence du chemin de fer du Nord. Plusieurs spéculateurs montais achètent des terrains dans le voisinage du Cap, et la propriété augmente rapidement de valeur, ce qui rend la rumeur assez plausible.

Le contrat pour la section ouest du télégraphe du Pacifique Canadien, a été donné à M. Barnard, de la Colombie Britannique.

Emigration et Colonisation.

(Suite et Fin.)

Qu'on envisage les faits sous tel point de vue qu'il plaira, on ne pourra s'empêcher de voir que les hommes du temps, en faisant voter des sommes fort-raisonnables pour l'ouverture des chemins de colonisation, n'ont eu, bien souvent, d'autre motif que le patronage à exercer dans la distribution de ces deniers sur autant de points que possible de la Province, en vue de leur maintien au pouvoir, en vue de leurs succès aux élections. Avons-nous besoin de sortir des comités de l'Islet, de Kamouraska et de Chicoutimi pour comprendre l'intrigue ?

L'ex-membre du comté de Kamouraska, l'ex-ministre, l'hon. M. J. C. Chapais n'a-t-il jamais fait ses élections au comté avec les colons de Mont-Carmel, au moyen des argent dépensés dans les routes et les chemins faits en arrière de la bienheureuse paroisse de St. Denis ? Qu'on aille voir si, aujourd'hui, il y a beaucoup de colons échoués le long de ces voies ! Les appellations populaires de ces cantons, de Brève-Croix et de L'Épave, ne donnent-elles pas une idée exacte de la valeur de ces terrains en vue de la colonisation ? La route de Mont-Carmel penché jus qu'au lac à l'Est, tout près de la frontière. Les pêcheurs à la truite qui sont à peu près les seuls qui y passent nous diront qu'il n'y a pas de colons.

Sur le chemin Taché, n'en cherchez pas, ce serait peine inutile ; ce chemin même qui doit coûter \$1,200 par mille, à peine pourriez-vous le retrouver, car une pousse formidable de jeunes bois cache le terrain rocailleux qu'il mit à nu jadis. Serez-vous surpris qu'à la vue de pareil chaos, les colons de Kamouraska aient demandé, à grands cris, un coin de terre dans la vallée du Lac St. Jean ?

Et ce qu'on trouvait bon à faire dans Kamouraska, aurait-on, par hasard, négligé de le répéter dans l'Islet ? Qui peut en douter ?

Et pourquoi cette tactique n'eût-elle pas eu sa raison d'être dans Chicoutimi comme ailleurs ? Non pas que je veuille dire qu'elle y ait été exercée de la même façon ; non, car les moyens des politiciens savent s'adapter aux circonstances.

Qui ignore que si le Saguenay, jusqu'à ces dernières années, progressa dans une proportion prodigieuse, et qui n'a pu être surpassée, si elle a été atteinte même, en aucun endroit de notre province, sans en excepter les townships de l'Est, c'est en dépit des obstacles suscités par les exigences de l'industrie des bois, tombée, dans cette région, sous la férule d'un monopole puissamment protégé par les gouvernements ?

Il existe de par le monde des hommes estimables et que je respecte fort, qui m'accuseront de parler mal de la maison Price, de cette maison puissante à qui l'on doit, diront-ils, tout ce qui s'est fait dans le Saguenay. Sans cette maison ajoutée-t-on, il n'y aurait pas une âme dans ce beau pays. Quoique je sois aussi loin de croire à tout cela que je le serais de vouloir jadis dire que sans l'immortel Champlain Québec n'aurait jamais été fondé, je ne puis comprendre comment l'on peut m'accuser de parler mal de la maison Price, parce que j'ai parlé de monopole ; mais je n'ai rien à dire contre les messieurs Price, qui ont travaillé dans la mesure de leurs forces dans l'intérêt de leur maison.

Je ne trouve pas trop mal leur manière de faire et les résultats sont là pour certifier de leurs aptitudes. Ce n'est donc pas à la maison Price que j'en veux à cause du monopole qu'elle a exercé jusqu'aujourd'hui, mais bien à ceux qui l'ont laissé faire, aux gouvernements qui, en change de l'appui à eux prêtés dans les Chambres par le député de Chicoutimi, l'hon. D. E. Price, ont abandonné à celui-ci la haute-main sur le char du progrès de la colonisation du Saguenay.

Que les messieurs Price aient trop souvent usé du frein, qu'ils aient réussi à modérer et arrêter même l'élan du coursier, qui suivant eux, menaçait de les entraîner dans des ornières insondables, je n'ai pas de reproches à leur faire. S'ils n'ont pas eu la force de diriger l'attelage habilement et profitablement pour eux comme pour tout le monde, je ne

tiens à leur endroit que de la pitié et je garde mon fiel pour les vrais coupables. Car, si le gouvernement a fait dépenser au service de la Colonisation du Saguenay, la dixième partie de la bonne volonté que les messieurs Price dans un motif d'intérêt personnel mal-entendu, ont su mettre à l'encontre, pense-t-on qu'au lieu de 5 ou 6 mille âmes qu'il y a aujourd'hui dans la vallée du Lac St. Jean, on n'y compterait pas aujourd'hui plus de vingt cinq mille âmes ? Si les \$24,000 qu'on y a dépensés dans le cours de 10 ans, à partir de 1853 et les sommes, qu'on a détournées depuis 63 jusqu'en 67 ou 68, pour compléter le chemin Kinogami, avaient été mises en œuvre dès les premières années, pense-t-on que la société de Kamouraska et de l'Islet, n'aurait pas donné les résultats qu'on en attendait, résultats qu'avaient en tête les membres du comité de 49, lorsqu'ils recommandaient la confection de ce chemin Kinogami comme une entreprise qui serait de la plus grande efficacité, pourvu qu'elle se fit sans retard ?

Chacun sait les difficultés que l'association de l'Islet et de Kamouraska eut à vaincre pendant les cinq années de son existence et personne ne niera que c'est surtout aux retards impardonables apportés à l'ouverture du chemin Kinogami qu'est due la regrettable position où se trouva réduite cette association qui promettait tous les succès, position où il lui fut impossible de rencontrer la dixième partie de ses engagements envers les sociétaires et d'où elle ne put sortir que par la porte de la honteuse faillite.

Il y aurait tout un volume à écrire là-dessus ; mais je laisse à d'autres plus habiles et, surtout, moins pressés que moi, le soin de faire l'histoire complète de cette brave colonie du Lac St. Jean, qui pendant vingt ans de travaux et de souffrances, au fond de la forêt, sans moyen de sortie aux ports de mer, que la voie du canal d'écorce et du portage, a son donner un démenti éclatant à cette injure follement jetée à la face de notre peuple : qu'il émigre par goût, par manie, pour voir du nouveau, parce qu'il ne veut plus travailler.

C'est là, Messieurs, une manière accoutumée de vous décharger de la responsabilité de vos fautes ! Oui, mettez tout cela sur les épaules de Jean-Baptiste celui-ci n'y voit rien et marche où vous le menez tout en vous pardonnant d'avance le mal que vous lui faites.

Mais, vous savez bien faire, cette mal administration des argent que le peuple vous confiait pour exploiter son domaine, vous en rendez compte quelque part. N'oublions pas que la sordide affaire des Tanneries est une peccadille bien légère à côté de ce détournement des fonds de la colonisation, en raison des sommes sacrifiées, en raison, surtout, de la grosse part d'influence qu'il a eue dans la dépopulation du Bas-Canada, en faveur des Etats-Unis.

La vallée du Lac St. Jean, où malgré les obstacles de tout genre, la population qui était de 1499 âmes en 1861, avait atteint en 1871 le chiffre de 5681, c'est-à-dire une augmentation de plus de 500 pour 100, la vallée du Lac St. Jean elle-même se dépeuple aujourd'hui, par suite de ces fautes impardonables.

Mais, c'en est assez, j'espère, sur le compte du passé. Il m'en a coûté de retourner si loin en arrière pour relever des torts à peu près oubliés. C'était assurément la moins agréable partie de ma tâche. Je m'en console facilement, car il ne me reste plus que le baume à appliquer sur la plaie.

Dans ma prochaine, je proposerai donc un remède radical à cet état de choses. Je tâcherai d'indiquer, ensuite, la marche qu'il faudra suivre pour réparer, autant que possible, le mal fait à la colonisation de la Vallée du Lac St. Jean et empêcher qu'il ne se répète ailleurs. Votre, etc.

Kamouraska, 15 août 1874.

Au Camp.

Rivière-Ouelle, 15 août. Comme la fin de l'année scolaire se termine toujours par un examen, une réputation de études de l'année, qui règle la question toujours embarrassante des prix, il y a eu aussi au camp réputation du travail de la semaine, de la douzaine, dirai-je mieux, c'est-à-dire l'inspection. Seulement il n'y avait pas de prix à distribuer ; y en aurait-il eu que le Col. Cassault qui a fait l'inspection, les aurait gardés dans sa bibliothèque. On dit que ce n'est pas dans ses habitudes de distribuer des récompenses, mais qu'il s'entend bien mieux à articuler des choses désobligeantes. Il n'a pas la langue au compliment, au contraire le tour de sa phrase est sévère, un peu rude, mais qu'est-ce que cela peut faire quand on est grand militaire, a-t-on besoin d'être courtois ; quand on a des états de service si brillants dans l'armée de Sa Majesté ; quand on a une carrière si recommandable, a-t-on besoin d'être homme du monde raffiné, même d'être poli ?

L'inspection a eu lieu. Elle a été remarquable. Il y avait brillante société réunie sur le terrain de la parade, les dames dans leurs séduisantes toilettes et figurant en grand nombre ; cela rehaussait l'éclat de la circonstance et la beauté du paysage, et donnait des distractions aux soldats qui, dans les dédoublements en tirailleurs, ayant le dos aux spectateurs, épaulaient la carabine et faisaient feu tout en regardant en arrière. C'est peut-être pour cette raison que le Col. Cassault n'a pas trouvé le tir assez précis.

Après plusieurs mouvements et le march past qui a été exécuté avec une ensemble magnifique, au dire des connaisseurs, le bataillon a été mis par quatre à gauche, et a repris le chemin du camp. L'appel nominal de chaque compagnie du bataillon ayant été fait, le Col. Cassault a voulu avoir un mot d'entretien avec les officiers. L'éloquence du colonel

n'est pas ce qu'on peut appeler une éloquence entraînée ; mais enfin de temps à autre on entend ce qu'il a l'intention de dire ; sa pensée est quelquefois obscure, elle prend une forme vague, incertaine, indéterminée ; mais, quand on est grand militaire, est-ce qu'on peut avoir envie de faire connaître à Démétrios ou à Beryer ? on est de plus obligé de se faire comprendre du vulgaire qui se torture l'esprit et le cerveau pour saisir une brève d'idées qui persiste à ne pas se montrer, phénomène qui nous rappelle involontairement le motage de la fable. Quelqu'un qui assistait au discours du colonel aux officiers m'a dit qu'il visait trop à la rhétorique et au style diplomatique, et que pour avoir été trop télescopé il est demeuré incompris.

Il y a eu de tous les âges des généraux qui, dans des circonstances importantes, ont eu des mots heureux, des mots sublimes. On ne peut pas en dire autant du Col. Cassault ; mais, quand on est grand militaire, a-t-on besoin d'avoir de l'esprit ? Chez ces généraux, ces mots qui sont restés dans l'histoire, c'est du superflu. Connaissez-vous le Col. Cassault ? C'est un bien grand militaire ; stature courte et mince, le colonel ne serait pas admis de sitôt dans le club des hommes gras à New-York. Tais vous tout à fait rudimentaire comme d'ailleurs, le reste de son individualité. Grands yeux bleus pâles éclairant sa physionomie, et regardant toujours dans le vide d'une façon indécise comme sa pensée. Teint d'anaschorète, physique apparemment mortifié, tempérament morfiniste. Mais, quand on est grand militaire, doit-on s'occuper de corriger ces vieilleries ?

Maintenant que l'on doit avoir une parfaite idée de la revue, je passe à d'autres choses.

Dans la soirée, il y avait réunion à la maison paternelle de l'aumônier du bataillon, M. l'abbé Casgrain ; la musique du bataillon jouait sur la terrasse en face de la maison sur le bord de la rivière, et dames et messieurs se promenaient en écoutant la musique ; de temps à autre dans les entr'actes, une fusée sillonnait l'air et retombait en gerbes lumineuses dans les eaux de la rivière aux grands applaudissements des spectateurs.

L'inspection passée, après les parades ordinaires, aujourd'hui, des jeux ont été organisés par les officiers du bataillon. Un comité composé du Lieut. Col. Volli, du Major Roy et du Major A. Evanturel, fut chargé de faire le programme. Une bourse fut souscrite pour les prix et le programme fut bientôt fixé ; la nouvelle s'en répandit rapidement dans la paroisse, et bientôt, le champ des jeux fut envahi par une foule nombreuse. Comme il y a de nombreux de première force et des athlètes puissants dans le 9e, la séance ne pouvait manquer d'être fort intéressante.

Il y avait plusieurs choses nouvelles dans le programme, à savoir : les courses de géants, de chevaux, le meilleur discours, la meilleure chanson, la plus laide grimace. Les soldats seuls entraient en lice ; ils se sont fort disputés les prix. Les juges étaient les Hons. MM. Letellier et Evanturel et le Dr Tétu. La musique du bataillon jouait sur le terrain. Madame Panet a eu la gracieuseté de distribuer les prix aux concurrents heureux et à 6-30 heures la séance est levée.

Le soir, grand feu d'artifice au camp sous la direction du chirurgien le Dr Roy et du quartier-maître M. A. Benoit. (A continuer.)

Télégraphie Générale.

Hong Kong, 18. Le gouvernement chinois a accordé un délai de quatre-vingt-dix jours au Japon pour retirer ses troupes de l'île Formose. Le gouvernement chinois fait de grands préparatifs pour une guerre avec le Japon, que l'on croit inévitable.

Paris, 18. Le président McMahon est arrivé à Rennes, Bretagne.

Le maréchal Bessine a l'intention de passer en Angleterre sous peu de jours. L'hon. John T. Hoffman, ex-gouverneur de New-York, est arrivé ici.

M. Paul Faval, le célèbre dramaturge, part ces jours-ci pour New-York, dans le seul but de surveiller les répétitions de ses nouvelles pièces.

Bayonne, 19. On dit qu'il y a eu une rencontre entre Moriones et le général Doregry dont le résultat serait une nouvelle victoire pour les carlistes, et que Moriones aurait été obligé de retrahir à Saragosse.

Madrid, 19. Des dépêches reçues de Madrid mandent que les carlistes ont été repoussés à Alcañiz, avec une perte de 60 hommes, tant tués que blessés.

Berlin, 19. Le Post annonce que le Congrès, à Bruxelles, a rejeté le programme de la Russie.

Les députés ont transmis les résolutions adoptées par le Congrès à leurs gouvernements respectifs. Ces résolutions ont été passées seulement dans le but de fournir de nouvelles matières en faveur de l'humanité, qui seront prises en considération à la Convention de Genève.

Rio-Janerio, 19. Le Parlement Brésilien a été dissout.

Une dépêche spéciale d'Oddell, III, adressée à la Tribune, mande que deux hommes et une femme ont été arrêtés à Oddell aujourd'hui, ayant en leur possession un jeune enfant que l'on croit être Charlie Ross disparu depuis quelque temps. Ces personnes sont venues à Oddell il y a plus d'un mois et ont excité les soupçons des agents de police par certaines paroles indiscrettes. Le plus âgé des deux hommes s'appelle Lewis Durgel et dit qu'il est venu de Philadelphie, où il réside, dans le but de découvrir s'il est possible, l'enfant perdu Charlie Ross. L'enfant que l'on a trouvé en la possession de ces trois personnes était habillé

comme une petite fille, mais il a y une ressemblance frappante entre lui et le portrait de Charlie Ross.

St. Louis, 18. T. W. Cardozo, homme de couleur, surintendant de l'instruction publique de l'Etat de Mississippi, a intenté une action en dommages de \$50,000 contre les propriétaires de l'Evening Dispatch pour avoir annoncé que lui, Cardozo, avait été arrêté pour faux. L'Evening Dispatch, avait offert une apologie le lendemain de la publication de l'article incriminé.

New-York, 19. Un journal dit que les Puissances Européennes ont consenti à reconnaître la République Espagnole, à condition que Porto-Rico fut cédé aux Etats-Unis.

Havane, 19. Un décret sortit hier exempté du service militaire, moyennant le paiement de \$1,000, et il n'y aura plus que les personnes faibles de corps qui pourront se faire exempter du service de l'infanterie en payant \$1,000.

(signé) CONCHA.

La méthode de M. Leroy.

(Voir l'Événement du 14 août et le Journal de Québec du 15 et du 17.)

M. le Rédacteur, Comme M. Leroy s'amuse à corriger des fautes de grammaire et remplit les colonnes du Journal des règles de Noël et Chapsal, je crois bon de vous faire remarquer que vous n'avez fait écrire monument pour mouvement et l'opportunité pour la paternité. M. Leroy corrigera les autres fautes si cela lui fait plaisir.

Pour commencer l'étude de la grammaire, vous demandez, M. Leroy, que l'élève sache lire et écrire assez couramment. C'est en effet à ce moment que l'on commence à enseigner les éléments de la grammaire ; mais on a bien soin de ne pas mettre entre les mains des élèves un livre quelconque, encore moins un tableau. Il faut de plus choisir les matières avec discernement. Comme vous abordez toutes les difficultés à la fois, vous commencez peut-être trop tôt votre cours de grammaire, mais j'oublie que vous ne voulez que des élèves intelligents. Passons.

Vous commencez l'enseignement de la grammaire en analysant une phrase mot à mot, c'est-à-dire que vous exigez de l'élève un travail que nous, humbles instituteurs, nous ne parvenons à obtenir qu'après plusieurs années d'un labeur pénible. Analysez une phrase ! mais savez-vous, M. Leroy, que toute la grammaire est là. Osez-vous soutenir votre malheureuse assertion de la dernière conférence que vous avez donnée, savoir : qu'un élève qui a suivi vos leçons pendant un mois sait sa grammaire ? Vous vous torturez l'esprit pour découvrir le motif qui m'a fait écrire contre vous. Eh bien ! ce n'est ni l'ambition ni l'envie, mais l'aplomb avec lequel vous avez soutenu ce que j'ai appelé des hérésies pédagogiques. En voilà une par exemple qui prime toutes les autres. Vous l'avez dit, je demande simplement que vous vous retrachiez, car je vous suppose assez de sens pour ne pas oser écrire dans un journal une affirmation pareille.

Je vous avais demandé de ne pas scruter mes intentions. Je vous ai écrit jusqu'à ce jour avec tout le calme dont je suis capable ; mais vous finirez bien de fait par me faire embrasser la question avec la violence qui vous caractérise. Sachez du moins que le Grand Belge n'a pas peur de vous sur le terrain de l'enseignement. J'ai eu affaire en Belgique à plus rudes adversaires que vous, et je m'en suis tiré avec assez d'honneur. J'ai des compatriotes ici qui vous le diront au besoin. Il ne tenait qu'à vous d'ailleurs de laisser mon nom dans l'oubli. Cessez donc, je vous en prie, et vos citations latines et vos vers français. Il ne s'agit pas ici de savoir qui de nous deux a le plus de capacité, mais il est question de méthode d'enseignement, de ce que vous appelez dans votre style prétentieux une réforme de l'enseignement. Là je suis votre homme.

Défions nous toutefois d'aller trop loin, car un journal anglais de la ville ne nous menace de rien moins que d'aller passer le restant de nos vacances à l'asile de Beaufort. Bien que j'aie la société de M. Toussaint, qui est certainement l'un des professeurs les plus respectables du Canada, de M. de Beurivage et peut être de vous, M. Leroy, cette perspective ne me sourit guère. Faisons donc au plutôt la discussion.

Je dirai donc que votre méthode se distingue par l'absence complète de méthode. Au lieu d'aborder les difficultés une à une, comme nous le faisons à présent, vous les prenez toutes à la fois, et qui plus est, vous ne tenez aucun compte des principes pédagogiques (il est vrai que vous n'avez jamais ouvert une pédagogie). Je dois cependant faire connaître ces principes qu'on nous a enseignés à l'Ecole Normale. Les voici : aller du simple au composé, du facile au difficile, du connu à l'inconnu. J'ose donc vous répéter, M. Leroy, que non seulement vous n'êtes pas l'inventeur d'une méthode, mais que votre enseignement se distingue par l'absence complète de toute méthode, ce qui vous sera prouvé plus amplement dans la suite et d'une manière plus scientifique, si c'est nécessaire.

Au reste je finis cet article par une page de la pédagogie de M. Langevin. Cette page vous dépeint tout entier ou à peu près. Vous y serez de plus agréablement en ligne mieux que je ne pourrais le faire en dix : Méthode de Jacotot. — Si cette méthode (supposée qu'on puisse lui donner ce nom) vient en dernier lieu, elle n'est pas pour cela moins remarquable par son originalité. Elle s'appuie sur un certain nombre de paradoxes tels que ceux-ci : Toutes les intelligences sont égales. Tout est dans tout ; qui veut peut ; on peut enseigner ce qu'on ignore. Dans le système de Jacotot point de maître pour expliquer les choses ; les élèves se forment, s'instruisent tout seuls ; le maître n'est utile que pour les diriger,

pour stimuler leur volonté. Il suffit de vouloir apprendre une chose pour réussir, il suffit de posséder une connaissance et ensuite d'y rapporter tout le reste. Prenez un enfant qui ne sache pas lire ; vous prononcez une syllabe devant lui, vous la lui montrez dans un livre, vous la lui faites répéter jusqu'à ce qu'il la connaisse. Vous faites de même pour les syllabes pour les mots suivants ; il suit lire. Vous attirez son attention sur l'orthographe de ces mots ; vous les comparez les uns avec les autres ; au bout de quelque temps tout élève, sans avoir étudié la grammaire, la saura parfaitement ! Et pour atteindre ce résultat, le premier élève venu est bon. Prenez donc Télémaque en deux langues. Voilà un jeune homme qui ne connaît pas un mot de latin. Sur une page, vous lui faites lire une phrase en français sur la page en regard, la même phrase en latin et ainsi de suite. A force de comparer les phrases latines entre elles et avec les phrases françaises, il vient à remarquer les diverses terminaisons des mots et à savoir décliner et conjuguer ; en un mot il se trouve avoir appris la langue de Cicéron ! C'est avec la même facilité qu'il se rendra familier avec celle d'Homère, car c'est une méthode d'enseignement universel, comme le nomme Jacotot lui-même ou plutôt disons une absence de toute méthode, de toute gradation. A peine peut-elle suffire à quelques personnes d'un grand talent et que les circonstances forcent à étudier seule."

J. PIERARD.

POUR CHICOUTIMI. — Le Saguenay, capitaine Lecours, quittera le quai St. André, de main à sept heures, pour Chicoutimi, arrêtant à la Baie St. Paul, aux Eboullements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et à la Baie des Ha' Ha' aller et retour.

FAITS DIVERS.

POUR CHICOUTIMI. — Le Saguenay, capitaine Lecours, quittera le quai St. André, de main à sept heures, pour Chicoutimi, arrêtant à la Baie St. Paul, aux Eboullements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et à la Baie des Ha' Ha' aller et retour.

UN VIVANT. — Nous apprenons avec plaisir que le Père Resther est de retour au milieu de nous.

PERSONNEL. — Son Hon. le juge Coursol est à Québec depuis ce matin.

CLUB DES CHASSEURS. — Il y aura séance spéciale de ce club demain soir, à 8 heures, salle du club, coin des rues Caron et Prince Edouard. Ordre du jour : La célébration de la fête du 1er septembre.

Tous les membres sont invités à faire acte de présence.

POLICE. — Un détective d'Ottawa est ici depuis quelques jours dans le but de négocier le transport d'un détenu de la prison commune de ce district à la cour d'Ottawa. Le prisonnier requis a nom Emile Barraton.

MORTE EN CHANTIER. — Miss Mary Louise Hulbert, fille du Rev. Victor Hulbert, de l'église réformée de Hone Bridge (New-York), chantait un hymne pendant le service religieux de dimanche matin. Tout à coup le chant a cessé, et la chanteuse est tombée morte entre les bras de son frère, qui était à côté d'elle. Elle s'était rompue un vaisseau en forçant sa voix.

COMÈTE LIBERTINE. — S'il faut en croire en communication du professeur S'rift, de Rochester, la comète Borelli est une simple comète, dénuée de toute moralité et de toute pudeur. Voici comment le professeur a découvert ce fait scandaleux :

Un de ces soirs, il avait saisi son télescope pour observer la comète, mais il lui fut impossible d'en retrouver la trace, bien qu'il l'ait vu très distinctement les soirs précédents. Oh diable pouvait-elle être passée ? Enfin, poursuivit le professeur, la pensée me vint qu'elle jouait à cache-cache avec une étoile d'un autre sexe, et je résolus de m'en assurer. Il n'y avait que cinq étoiles qui pouvaient en être capables, et, en les regardant en face, elles avaient l'air d'être innocentes. Cependant, en regardant bien, je me convainquai qu'il y avait quelque chose de louche et de suspect dans l'attitude de la plus brillante des cinq. Plus l'examen, plus j'ai quia la conviction que la comète était contrairement juxtaposée à l'étoile. Au bout d'un quart d'heure, j'eus la satisfaction de voir la comète se montrer en tapinois à la droite de l'étoile et se diriger vers une autre étoile, qu'elle cacha aussitôt en traçant deux heures plus tard.

Bien entendu, la comète était entre les deux étoiles, mais l'éclat de celle-ci faisait évanouir celui de la comète et la rendait invisible.

Cette comète doit avoir environ 250,000 milles de diamètre, mais elle ne semble pas avoir de queue, ce qui rend d'autant plus extraordinaires les faits d'occultation constatés plus haut.

MEURTRE A L'ÉGLISE. — Dimanche dernier, pendant le service dans l'église Méthodiste de Carlisle, comté de Nicholas (Kentucky), un des fidèles, nommé Hamilton, n'approuvant pas l'interprétation donnée par le pasteur du passage de l'Évangile qu'il avait pris pour texte de son sermon, l'a interrompu violemment et a sauté sur un banc en menaçant le ministre avec son revolver. Un des administrateurs de l'église, M. Thomas Shaw, a pris l'intercepteur au collet et l'a poussé dehors ; mais, en arrivant sur le seuil de la porte, Hamilton a fait feu sur M. Shaw, qui est tombé raide mort, le cœur traversé par la balle. La congrégation entière s'est précipitée sur le meurtrier, qui a été envoyé dans la prison de Lexington, pour lui éviter le désagrément d'être lynché par la population de Carlisle.

Balletin Maritime.

Le steamer Seneca est arrivé dans le port hier. M. D'Amour, le pilote, signale les vaisseaux suivants : Un navire aux Écoumains ; une barque aux Palerins ; un brigantin en part de la Traversie ; le navire A. & E.

Lonit et une barque norvégienne au même endroit; les barques Wilhelmine et Catharina à l'île aux Oies.

ANNONCES Nouvelles. Demandé - N. Chouinard. Nouvelle qualité d'Alpaca Noir - Fyfe & Carneau.

Revue Financière et Commerciale. Québec, 20 août 1874. Montant perçu à la douane de Québec, le 19 du courant, dans le Port de Québec, \$6406.22.

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, 20 p. m., 20 août 1874. Or 109 1/2. Exchange sterling 87 1/2. Greenbacks 90 à 90 1/2.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL. Mercredi, 19 août 1874.

FLUR - Recettes 4032 qrs; Supérieur Extra 8.10 à 8.15; Extra 5.95 à 6.00; Forte de Boulangers 5.70 à 6.25; Medium 5.45 à 5.60; Extra du Printemps 5.15 à 5.25; Supérieure à 5.05 nominal; Fino à 4.90 nominal; Middlings à 4.65; Recettes à 4.30. Marché facile avec quelques bons lots changeant de mains, mais pas de demande générale. Ventes - 220 Extra 5.95; 100 du 6.00; 500 du 6.15 à 6.20; Superfine à 6.05 nominal; Fino à 4.90 nominal; Middlings à 4.65; Recettes à 4.30.

MARCHE DE NEW-YORK. 19 août. Coton ferme à 1/2 pour middling upland. Fleur languissant et en faveur des acheteurs; recettes 11,000 qrs; ventes 11,000 qrs - notes sans changement.

Seigle tranquille. Blé-d'Inde plus ferme; recettes 137,000 mts; ventes 69,000 mts, 821 à 83c pour melle de l'ouest; 831 à 84c pour haut melle et jeune de l'ouest.

RAPPORT MARITIME. ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 19 août - SS Severn, Campbell, Londres, via Plymouth, 31 juillet, Ross & Cie, 14 passagers et cargaison générale pour Québec et Montréal.

ARRIVAGES AU QUAI BENAUD. Québec, 20 août 1874. Goulette Marie Luco, F. Laviole, Mat'no, bois.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS. Québec, 20 août 1874. Goulette Bonlieu d'Or, J. Plamondon, Québec, bois.

Décès. Le 19 du courant, M. Frédéric Chevalier de la Duchesne, âgé de 51 ans et 10 mois. Il laisse pour héritier sa femme et un grand nombre de parents et d'amis qui le regretteront longtemps.

Le 17 du courant, M. Claude Lachance, âgé de 63 ans, mort accidentellement. Son service aura lieu demain matin, à l'Église St. Jean. Le convoi funéraire partira de sa résidence, Côte d'Abraham, à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le 19 courant, Marie-Hedwige-Adeline, seconde fille de Ferdinand Carrier, à Lévis. Le convoi funéraire partira de sa résidence, à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister à ses funérailles sans autre invitation - 3p.

ANNONCES Nouvelles. DEMANDE. UN JEUNE HOMME de langar, pouvant fournir de bonnes recommandations et ayant quelque expérience dans le commerce d'épicerie.

Adresser à N. CHOUINARD, Epicier, Marché Finlay, Québec, 20 août 1874.

PORTEUR DEMANDÉ. On a besoin immédiatement d'un bon porteur pour distribuer l'Événement dans St. Sauveur, Québec, 18 août 1874.

LISEZ CECI! Nous demandons quelques Certificats FARMES 1,500 AUTRES. Que nous avons en notre possession. LA PLUS Grande Découverte du Siècle. Ecoutez la voix du peuple! Elle remercie Dieu!

Montréal, 9 avril 1874. C'est avec grand plaisir que je recommande le DIAMOND RHEUMATIC CURE. Depuis plusieurs années je souffrais du rhumatisme, lorsque je lus votre annonce qui paraissait dans le National, et j'achetai deux bouteilles de Devins & Bolton, grâce à Dieu, je suis maintenant bien, grâce à l'efficacité de votre merveilleuse médecine.

Le recommander à ses amis. Québec, 1er mai 1874. Cher Monsieur: Si vous plait, laissez-moi le privilège de donner un certificat en faveur du DIAMOND RHEUMATIC CURE. J'ai souffert du rhumatisme sciatique pendant les deux dernières années. Trois bouteilles de votre médecine m'ont guéri complètement. Je l'ai déjà recommandé à plusieurs amis qui s'étaient servis inutilement de médecins. Je déclare hautement que votre médecine m'a complètement rendu la santé. Votre serviteur, F. V. GAUTHIER.

Souffrant depuis 6 ans. Montréal, 16 mars 1874. Cher Monsieur: Je désire faire connaître que j'ai souffert pendant les six dernières années d'un rhumatisme aigu et après m'être servi de deux bouteilles de votre DIAMOND RHEUMATIC CURE, je suis revenu à la santé, je suis maintenant mieux que j'ai été depuis de longues années. Je demeur, Wm. A. TAYLOR. Témoïn: Alfred W. Hutchinson, Montréal House.

CABEL BURLIBUT, Soulagé. Montréal, 23 mars 1874. Ceci est pour certifier que j'ai été soulagé par l'usage du DIAMOND RHEUMATIC CURE du Dr. MURPHY, et pour le recommander à toutes les personnes affligées de cette terrible maladie, le Rhumatisme. Vous êtes libres de vous servir de cette lettre pour le bien de ceux qui sont affligés. Votre dévoué, CABEL BURLIBUT, Pigeon Hill.

ABRAHAM, Rétabli. Montréal, 9 mars 1874. Cher monsieur: Depuis deux ans je souffrais de douleurs rhumatismales dans les bras et genoux. Ayant appris que votre agent se trouvait au St. Lawrence Hall, je lui ai demandé une bouteille qu'il m'a donnée gratis. Trois doses de votre précieux remède m'ont complètement guéri. Je puis marcher maintenant sans sentir aucune douleur. Avec respect votre dévoué, J. ABRAHAM, Hotel Ottawa, Marchand de Cigares, Pharmaciens de la Province et particulièrement chez J. E. BURKE, Pharmacien.

Si l'arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer. DEVINS & BOLTON, Porte voisine du Palais de Justice, rue N. Dano, Agents-Général pour la Province de Québec. Prix: \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles \$2.00. 28 mai 1874.

La Cie. d'Assurance du Canada Contre les Accidents. PRESIDENT: SIR A. T. CALT, K. C. M. C. VICE-PRESIDENT: JOHN RANKIN, ECR. GERANT ET SECRÉTAIRE: EDWARD RAWLINGS. C'est la première et la seule Compagnie Canadienne qui se dévouent aux affaires.

D'Assurance contre les Accidents! Elle sollicite en conséquence la confiance et l'appui de présence du public canadien. Un des principaux caractères de la nouvelle Compagnie et qu'elle possède elle seule est le BONUS DEFINI Aux Porteurs de Police.

Sixième année d'Assurance SANS CHARGE EXTRA. Les applications pour places d'agents ou de solliciteurs (Assureurs) de la Compagnie doivent être adressées à M. GELANT, au BUREAU CENTRAL, No. 40, rue St. Jean, Montréal. F. H. ANDREWS, Agent à Québec, 14, rue St. Pierre, vis-à-vis Banque Québec, 24 juillet 1874 - 1m

A VENDRE. Une grande propriété à St. Alexandre, de 11 arpents de large sur 2 concessions de long; bien bâtie. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à M. THADÉE LANDRY, ou à Québec, à J. DELOIS, marchand, au Pont Dorchester. 6 août 1874 - 1m3p

QUARTS A VENDRE. 800 Quarts propres pour le Harang. S'adresser à JOS. HAMEL & FRERES, Ou à J. F. GIASSON, 800-A-Gilles. 6 août 1874 - 1m3p

AUJOURD'HUI, 1ER. AOUT SOUVRENT LES NOUVEAUX MAGASINS DE ARTHUR DION, 36, rue de la Couronne, et 156, rue des Fossés.

Exposition générale de Nouveaux Effets d'Épicerie tout récemment achetés. L'encouragement et libéral que M. ARTHUR DION a reçu par le passé dans la ligne de commerce qu'il continue aujourd'hui lui donne la certitude que le public viendra avec empressement visiter son nouvel Établissement. Les nombreuses pratiques qu'il a acquises pendant vingt années qu'il a fait le commerce d'épicerie ont toujours été reçues avec politesse et servies avec promptitude.

Nouvelle Qualité d'Alpaca Noir. LION BRAND Nous annonçons à nos pratiques que nous avons dernièrement reçu un assortiment complet de la Célèbre Alpaca Noir de la marque ci-dessus, lequel n'a pas son égal pour la qualité, durabilité et un bon noir.

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS. La seule marque réelle est deux lions rampants et une gerbe de grain, et peut être acheté à bon marché chez FYFE & CARNEAU, 55, RUE ST. JEAN, Québec, 20 août 1874.

ACTE DE LA FAILLITE 1869. DANE LAFITTE de ADÉLINE DUBEAU, femme de ELZEAR LAVOIE, de la Rivière-du-Loop, en bas, Faillite. Une première et dernière feuille du dividende à 44c prêtée, et est ouverte aux objections jusqu'au SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, après quoi le dividende sera payé. H. A. PARÉ, Syndic. Québec, 20 août 1874 - 15j

LA Cie. des Bateaux à Vapeur Union. LE MAGNIFIQUE BATEAU-A-VAPEUR A CABINES SUPÉRIEURES "ABYSSINIAN," Capitaine ROSMANT PAULET, Laissera le Quai Crawford (Vendredi) après-midi A QUATRE HEURES, POUR MONTRÉAL, EN ARRÊTANT A Batiscan, Trois-Rivières et Sorel. Pour le Fret ou le Passage s'adresser au bureau de la Compagnie sur le Quai. J. E. DESCHAMPS, Agent. Québec, 20 août 1874.

GRANDE EXCURSION A NEW-YORK Sous la direction de la SOCIÉTÉ LAFAYETTE DE ST. ALBANS. La plus belle Excursion qui s'est vue de QUÉBEC A NEW-YORK. Les billets sont bons pour s'arrêter à toute station intermédiaire afin de donner le rare avantage de visiter toutes les plus grandes villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre, à savoir: SPRINGFIELD, HOLYOKE, WORCESTER, etc.

13 PIASTRES SEULEMENT ALLER ET RETOUR. On peut se procurer des billets du 25 AOUT AU 12 SEPT. ET REVENIR LE 25 SEPTEMBRE. Un Train Spécial laissera Montréal le 5 Septembre 1874, à 6 heures P. M., après l'arrêt des Vapeurs de Québec. Et les jours suivants les trains réguliers du Vermont Central, prendront les Touristes à Montréal, et.

AVIS PUBLIC. Une Assemblée Spéciale de tous les Actionnaires de cette Compagnie aura lieu MARDI, le PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, à Montréal, au bureau de la Société de Construction Canadienne, No. 46, rue St. Vincent, à QUATRE heures P. M., dans le but d'autoriser les Directeurs à vendre par encan public, ou autrement, tous les biens meubles et immeubles de la dite Compagnie. Par ordre A. CHRISTIN, Gérant. 18 août 1874 - 12f

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné que les Commissaires du Havre de Québec reçoivent des soumissions pour la construction d'une BARGE ELEVATEUR jusqu'à MIDI du Quinzième jour Septembre prochain. On peut voir le plan et avoir copie des spécifications au bureau des Commissaires, rue Dalhousie, et obtenir toutes autres informations du secrétaire. On exigera deux bonnes cautions au choix des Commissaires pour la due exécution du contrat. Par ordre, J. B. MARTEL, Secrétaire. Québec, 18 août 1874 - 1m3p

MORUE SECHE. 200 Quintaux de Morue Séchée de table, 100 Quintaux de Morue Verte Nos. 1 et 2. A vendre par JOS. LEPAGE, No. 14, rue St. Jacques, Basse Ville. Québec, 18 août 1874.

MAQUEREAU ET SAUMON. Quarts de Maquereau No. 1. Quarts de Saumon No. 2. A vendre par JOS. LEPAGE, No. 14, rue St. Jacques, Basse-Ville. Québec, 18 août 1874.

AVIS. Le premier versement de cinq par cent sur le fonds capital de cette Compagnie est payable le 1er Septembre prochain, au bureau temporaire de la Compagnie, rue St. Paul (chez MM. J. B. Ronand & Cie.). Le second versement de cinq par cent est payable le 1er Décembre prochain. CRAWFORD LINDSAY, Québec, 18 août 1874 - 14f

Bois de Chauffage. 40 Cordes de Bouleau, 3 pieds de longueur (mesure française). A vendre au Quai Benaud par JOS. LEPAGE, No. 14, rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec, 19 août 1874.

BAZAR. Pour l'Église de St. Colomb de Sillery, sous le patronage de Son Excellence Mgr. Masson. Le public est respectueusement informé que ce Bazar s'ouvrira le 7 de Septembre prochain. L. O. GAUTHIER, Ptre, Gérant. 17 août 1874 - 5f

Félerinage à Ste Anne. Le Vapeur MONTMORENCY, Capitaine Blouin, laissera le Quai du Marché Champlain, (si le temps le permet) DIMANCHE, 30 courant, à 5 heures A. M. Quai Chabot, Lévis, à 5.30 A. M., et le Quai du Gouvernement, à St. Joseph, à 6 A. M., arrivant au Chateau Richer et Ste. Famille. En revenant, le vapeur laissera Ste. Anne à 6 heures P. M. BILLETS, 50 CENTS. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 19 août 1874.

1874. ETE. 1874. Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent. LIGNE DE LA MALLE ROYALE. POUR LE FAMEUX SAGUENAY! Cette ligne se compose de steamers de première classe suivants: SAGUENAY, Capt. Lecours, Hamond, UNION, Capt. Hamond, ST. LAWRENCE, Capt. Chabot. Jusqu'à nouvel avis, les steamers sus-nommés voyageront comme suit, à savoir: MARDIS et VENDREDIS à 7 h. a. m. Le SAGUENAY pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! en allant à la Baie St. Paul, aux Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loop et à Tadoussac. MÉRREDIS à 7 h. a. m. L'UNION pour la Baie des Ha! Ha! en allant à la Baie St. Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loop et Tadoussac. SAMEDIS, à 7 h. a. m. L'UNION pour la Baie des Ha! Ha! en allant à la Baie St. Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loop et Tadoussac.

Cours de Cacouna! Les 20, 21 et 22 AOUT. Des billets de retour seront donnés par la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent pour la Rivière-du-Loop, et seront bons jusqu'au 24 du courant, à \$2.50. Aux personnes qui se rendent aux Connes. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 19 août 1874.

AVIS PUBLIC. Le sous-igné, pour régler tout à ses affaires, vendra à l'encan, à son établissement de la Fonderie-Méthod, de Lotbinière, MERREDI et JEUDI, les 2 et 3 SEPTEMBRE prochain, les effets suivants: Une partie des mag. ignés Patrons de Poêles de Lotbinière, de la Fonderie-Méthod, avec Boîtes et Planches à Moudre, avec la Patente bonne pour six ans; Des Chartrons à labourer, au-delà de 200; des Chartrons à rechauffer; des Outils de Chartrons; des Soes de Chartrons; Côtés de Chartrons; Talons, etc. etc. Des Poêles, etc.; Parties de Guindeaux pour Bâtimens; Douilles de Soufflets patentes; 4 Tours de Charpentiers finis; des Chandrons, Plats de fer; Boîtes de Roues etc.; Des Voitures de travail; Wagons et Trains; des Roues, etc. etc.; Meubles, Armoires, etc. etc. Il y aura à vendre à grande sacrifice, pour argent comptant, ou un bon billet à court échéance. Venez voir, les 2 et 3 Septembre prochain, et venez y retrouver votre compte. J. L. O. VIDAL, Lotbinière, 17 août 1874 - 15j3p

En Déchargement Par la Barge "Annetta." Poissons, Tirocs et Barils de Sirop des Barbades Choisi. Boucarts de Sucre Brillant des Barbades. A vendre par JOHN ROSS & Cie. Québec, 15 août 1874 - 10f

A VENDRE. BALANÇOIRES! PATENTÉES PAR E. LAVIGNE. Cette Balançoire se met par elle-même, sans secours extérieur. Quelques-unes de ces balançoires peuvent être examinées sur demande chez ROBITAILLE & PICHÉ. AGRÉÉS. Un Engin et une Bouilloire de la force de 20 chevaux, Essieux et plusieurs Poulies de différentes sortes. S'adresser à ROBITAILLE & PICHÉ, Marchand-Quincaillier, Rue St. Jean, en dehors Québec, 15 août 1874.

En Déchargement Par la Barge "Annetta." Poissons, Tirocs et Barils de Sirop des Barbades Choisi. Boucarts de Sucre Brillant des Barbades. A vendre par JOHN ROSS & Cie. Québec, 15 août 1874 - 10f

AVIS PUBLIC. Le sous-igné, pour régler tout à ses affaires, vendra à l'encan, à son établissement de la Fonderie-Méthod, de Lotbinière, MERREDI et JEUDI, les 2 et 3 SEPTEMBRE prochain, les effets suivants: Une partie des mag. ignés Patrons de Poêles de Lotbinière, de la Fonderie-Méthod, avec Boîtes et Planches à Moudre, avec la Patente bonne pour six ans; Des Chartrons à labourer, au-delà de 200; des Chartrons à rechauffer; des Outils de Chartrons; des Soes de Chartrons; Côtés de Chartrons; Talons, etc. etc. Des Poêles, etc.; Parties de Guindeaux pour Bâtimens; Douilles de Soufflets patentes; 4 Tours de Charpentiers finis; des Chandrons, Plats de fer; Boîtes de Roues etc.; Des Voitures de travail; Wagons et Trains; des Roues, etc. etc.; Meubles, Armoires, etc. etc. Il y aura à vendre à grande sacrifice, pour argent comptant, ou un bon billet à court échéance. Venez voir, les 2 et 3 Septembre prochain, et venez y retrouver votre compte. J. L. O. VIDAL, Lotbinière, 17 août 1874 - 15j3p

En Déchargement Par la Barge "Annetta." Poissons, Tirocs et Barils de Sirop des Barbades Choisi. Boucarts de Sucre Brillant des Barbades. A vendre par JOHN ROSS & Cie. Québec, 15 août 1874 - 10f

A VENDRE. BALANÇOIRES! PATENTÉES PAR E. LAVIGNE. Cette Balançoire se met par elle-même, sans secours extérieur. Quelques-unes de ces balançoires peuvent être examinées sur demande chez ROBITAILLE & PICHÉ. AGRÉÉS. Un Engin et une Bouilloire de la force de 20 chevaux, Essieux et plusieurs Poulies de différentes sortes. S'adresser à ROBITAILLE & PICHÉ, Marchand-Quincaillier, Rue St. Jean, en dehors Québec, 15 août 1874.

En Déchargement Par la Barge "Annetta." Poissons, Tirocs et Barils de Sirop des Barbades Choisi. Boucarts de Sucre Brillant des Barbades. A vendre par JOHN ROSS & Cie. Québec, 15 août 1874 - 10f

Sera exhibé à Québec CRICKET GROUND (En dehors de la Porte St. Louis) Quatre jours seulement Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi, 24, 25, 26 et 27 AOUT.

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

JOHN H MURRAY Grand Cirque en Chemin de Fer Onzième Tour Annuel. L'Or n'a pas besoin de dorure. Cette Compagnie établie par Stone et Murray n'a pas besoin de louage pour couvrir le public de son grand mérite. M. Murray a le plaisir d'annoncer que les célébrités Européennes suivant du GRAND CIRQUE DE HENGLER DE LONDRES feront leur première apparition en Amérique Mlle. LOUISE, première équestrienne. Mlle. EMMA, équestrienne. Wm. FREDERICK, coureur sans selle et imitateur du "Bouncing Jockey."

DEMANDE. UN COCHER. S'adresser à Wm. McLIMONT, 25, rue St. Pierre, Québec, 13 août 1874 - 1f

DUPONT PAPER CO. Ont l'honneur d'informer le public en général qu'ils ont ouvert leur Bureau, No. 37, RUE ST. PAUL, et qu'ils sont prêts à prendre les ordres pour Papier à Journaux, Papier Foolscap, Livres, etc., etc. Québec, 14 août 1874.

SOUMISSIONS pour Nivellement EMBRANCHEMENT DE PEMBINA. Chemin de fer du Pacifique Canadien. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-igné, et portant sur l'ordre "Embranchement de Pémбина" seront reçues à ce Bureau, ou au Bureau du Lieut.-Gouverneur à Winnipeg, jusqu'au 25 courant, à MIDI, pour Nivellement de l'Embranchement de Pémбина à chemin de fer du Pacifique, entre la frontière jusqu'à un point en face de la ville de Winnipeg. On donnera dans quelques jours des formulaires de soumissions, devis et autres informations. Par ordre, F. BIAU, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 8 août 1874. 12 août - 6f

COLLEGE MONTMAGNY, ST. THOMAS. Les classes de cet établissement commercial et industriel, ouvriront le 2 SEPTEMBRE et les pensionnaires entreront la veille. La Tenue des Livres en anglais comme en français, dans toutes ses parties, sera la principale branche d'enseignement l'année prochaine, chose qui se fait tous les 2 ans, mérite une attention spéciale de la part des parents. Cet enseignement se fait par le Principal lui-même. Cos. DUFRESNE, Principal. 3 août 1874 - 1m3p

ORGUES ET HARMONIUMS DE M. L'ABBÉ CARRIER. M. ALBERT BOCHETTE, Organiste et Professeur de Musique, près de l'Église Catholique du faubourg St. Jean, No. 324, à Québec, est le Seul Agent et Marchand, dans la Puisseance du Canada, pour les Célèbres Orgues et Harmoniums de l'Abbé Carrier, Directeur de la grande fabrique d'Haqueville, près de Rouen, en France. M. BOCHETTE vient de recevoir des Harmoniums limités admirablement les grandes orgues d'Église; et aussi un Orgue ayant plus de cent quatre-vingt-dix tuyaux en étain poli et vingt-sept pédales. Ces divers instruments surpassent pour le fini du travail, la force et l'harmonie, tout ce que nous avons reçu jusqu'ici en Canada. Québec, 18 juillet 1874 - 3m3p

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les Jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acier Rosemar CANADA, Capitaine Em. CARNEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partiront alternativement du Quai Napoléon à Montréal, à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES. Bureau de la Compagnie du } Québec, 20 juillet 1874.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les Jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acier Rosemar CANADA, Capitaine Em. CARNEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partiront alternativement du Quai Napoléon à Montréal, à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES. Bureau de la Compagnie du } Québec, 20 juillet 1874.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les Jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acier Rosemar CANADA, Capitaine Em. CARNEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partiront alternativement du Quai Napoléon à Montréal, à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES. Bureau de la Compagnie du } Québec, 20 juillet 1874.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les Jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acier Rosemar CANADA, Capitaine Em. CARNEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partiront alternativement du Quai Napoléon à Montréal, à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES. Bureau de la Compagnie du } Québec, 20 juillet 1874.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les Jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acier Rosemar CANADA, Capitaine Em. CARNEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partiront alternativement du Quai Napoléon à Montréal, à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES. Bureau de la Compagnie du } Québec, 20 juillet 1874.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les Jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acier Rosemar CANADA, Capitaine Em. CARNEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partiront alternativement du Quai Napoléon à Montréal, à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES. Bureau de la Compagnie du } Québec, 20 juillet 1874.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les Jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acier Rosemar CANADA, Capitaine Em. CARNEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partiront alternativement du Quai Napoléon à Montréal, à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES. Bureau de la Compagnie du } Québec, 20 juillet 1874.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal. Réduction sur le Prix du Fret. Tous les Jours (Dimanches exceptés) Les splendides steamers d'Acier Rosemar CANADA, Capitaine Em. CARNEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. BOY, partiront alternativement du Quai Napoléon à Montréal, à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire. Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES. Bureau de la Compagnie du } Québec, 20 juillet 1874.

Grande Consignation de Thé.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux Epicier de la ville et de la campagne et au public en général qu'ils ont reçu une grande consignation de Thé Vert, Noir et Japon qu'ils vendront en gros et en détail et à des prix très modérés. Venez voir.

THE VERT, 33 cents.

BLONDEAU & DROUIN, Libraires.

Québec, 3 août 1874.

Traverse du Grand-Tronc.

Jusqu'à nouvel avis, le Vapeur "ST. GEORGE," Capt. Lamontagne, fera la traverse comme suit:

LAISSEZ-LES-QUEBEC. LAISSEZ-LES-POINTE-LEVIS.

Table with 2 columns: A.M. and P.M. listing departure times and destinations for the Grand-Tronc crossing.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, quai St. André.

A. GABOUBY, Secrétaire.

Québec, 28 juillet 1874.

INSTRUMENTS A RATOIRES.

Faulx, Faucilles, Bateaux, Vanneur, Fourches, Pierres.

AU PLUS BAS PRIX.

H. S. SCOTT & CIE.,

33, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

Québec, 20 juillet 1874.

No. 53, Rue St. Joseph.

ST. ROCH, ST. ROCH.

A l'Enseigne de la Feuille d'Erable.

CHEZ BRUNET & LAURENT

C'est toujours la meilleure place pour acheter des

MARCHANDISES A BON MARCHÉ.

Voies les prix mentionnés ci-dessous: la REDUCTION sur toutes les Marchandises défectes est EXTRAORDINAIRE.

On offre toutes les imitations de Soies Japonaises de 2^e etc. à 124 cts. la verge; Les Soies Japonaises réelles de 271 cts. à 30 cts. la verge;

Les Toiles unies pour Robes de 2 cts sont offertes à 121 cts.

Les Cotons Jaunes de 1ère qualité, 40 pouces de largeur, de 15 cts. pour 124 cts.; Indiennes de 124 cts. pour 9 cts.

Les acheteurs feront bien de se hâter, vu que les Marchandises annoncées plus haut s'écoulent avec une grande rapidité.

BRUNET & LAURENT, No. 53, Rue St. Joseph, St. Roch, Enseigne de la Feuille d'Erable.

Québec, 17 juillet 1874.

Corporation de Québec.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 4 août 1874

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les cotisations pour l'année courante sont maintenant dues, et que tous les contribuables sont requis de verser au Bureau sans aucun délai, s'ils veulent éviter des frais de poursuite.

L. E. DOBSON, Trésorier de la Cité.

Québec, 5 août 1874—1m

Françaises et Moissonneuses.

Le Soussigné vient de recevoir de Smiths Falls, Ontario, des Françaisees et des Moissonneuses de quatre différentes grandeurs; Bat aux à Cheval, Machines à filer les cotons de Françaisees, Machines à Laver, quelque chose de nouveau et à très bon marché. Boyau en Toile garanti pour 300 livres de pression pour pompes à feu, pour laver chasses et voitures. Echantillons de Palissades en Fer très élégants pour maisons et entourage de cimetières.

ANT. ROUSSEAU, Jr., Agent, No. 101, rue St. Paul, Québec, 13 juillet 1874.

FRENCH & CIE.,

Fabricants de Superphosphate amoniacal de Québec, On Calcine, Charbon Animal, Colle, Huile de Pied de Bouf et Suif.

Manufacture Ringfield, Rivière St. Charles Bureau, rue St. Jacques, Basse-Ville.

On paie le plus haut prix pour les matières à faire la Colle.

Québec, 13 juillet 1874—3m

A LOUER,

TROIS CHAMBRES dans la Bâtisse Union, Place d'Armes, antérieurement occupées par les Constructeurs du Chemin de Fer de la Rive Nord. Possession donnée immédiatement.

S'adresser au Bureau des Constructeurs, Bâtisse de la Bourse, Basse-Ville.

Québec, 18 juin 1874.

GRANDE REDUCTION

SUR LES

PRIX

DE

Chapeaux de Paille et Bonnets, Parasols, Parapluies, Etc., Etc.

TOUS AU-DESSOUS DU

PRIX COUTANT.

J. LAMB,

No. 8, RUE ST. JEAN, (EN DEHORS.)

Québec, 23 juillet 1874—3fs

Grande Vente de Marchandises

CHEZ

F. X. LEPAGE,

No. 34, Rue de la Couronne, St. Roch.

ETOFFES A ROBES les plus choisies comme les plus variées pour la Saison.

DRAPS les plus fins, Tweeds les plus élégants et les plus durables, du Canada, d'Angleterre et d'Ecosse.

Un lot considérable d'Indiennes des patrons les plus recherchés, des nuances et des dessins les plus élégants et les plus fashionables.

Cotons Horrock, Cotons Jaune, Onat, Coton à Chemise, etc., etc.

Un grand assortiment de Marchandises pour les familles en deuil, telles que Cobourg, Paramata, Alpaca, Drap de Paris, Mérinos et Crêpes de tous les prix, et une foule d'autres Marchandises.

F. X. LEPAGE, MARCHAND,

No. 34, rue de la Couronne, St. Roch.

Québec, 25 juillet 1874.

LIBRAIRIE! LIBRAIRIE!!

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques et au public en général qu'il vient de recevoir d'Europe les derniers vendus, les articles suivants qu'il vendra à des prix qui défient toute concurrence, savoir:

Lampes pour Églises, Chandeliers de toutes grandeurs très bien argentés, Croix de Procession, Burettes, Portes-Bouillottes, Ex voto, Médailles en or et en argent, Croix en or et en argent, Franges, galons et Glants de toutes grandeurs en or et en argent, Calices, Ciboures, etc. Livres de Plain Chant de la dernière édition, Accompagnés par le Chant Grégorien, par l'abbé Lambert du Chant Grégorien, par l'abbé L'Église par l'abbé Darras, très bien relié, en 19 vols. Bossignoli—Les Merveilles Divines dans les Ames du Purgatoire.

Les Merveilles Divines dans les Saints des temps modernes. Les Merveilles Divines dans les Saints du moyen âge. Charles de Ste. Foi—Devoirs envers les pauvres. Ver-cryssou—Méditations pratiques, en 2 vols. Millet—Jésus vivant dans le présent, Œuvres complètes du Père Haber. Tout pour Jésus, Pied de la Croix Le Précieux Sang, Trésors de la Douce Fière par un religieux trapiste. Marchal—L'Homme, la Femme et la Conscience comme il la faut. Le Conseiller du Peuple par un Prêtre du diocèse de Montréal. Traité de Politesses et du Bon Ton, par le même. Ainsi qu'un nombre considérable d'autres livres de piété et de prières de toutes sortes, trop long à énumérer. Images de toutes sortes, Chemins de Croix, Vins de Messe (analyse). Vin d'Oporto, pour malades, Vins Sherry très fins. Eau-de-Vie de la première qualité, Liqueurs de toutes sortes, Huile d'Olive, Encens, Cierge, Hosties, Bénitiers, Statues de toutes grandeurs et de toutes sortes. (Les mêmes pourront être importées à ordre à prix modéré.) Chapeteles montés en or et en argent, Livres classiques de toutes sortes, Français et Anglais, Papeteries, Fournitures de Bureaux, Encre communicative et autres, etc.

Le tout à très bas prix.

L. A. LANGLAIS, Libraire, 6, rue St. Joseph, St. Roch, Vis-à-vis l'Église.

Québec, 16 juillet 1874.

Grand Desiratum en Optique.

LUNETTES PAR EXCELLENCE.

Les lunettes colorées qui sont recommandées par les plus savants médecins pour améliorer la vue.

Seuls Agents: Duquet & Cie

No. 1, rue de la Fabrique, et

DUQUET & DALAIRE,

No. 1, rue Joseph, St. Roch, Québec.

Le plus grand et le plus beau choix de Montres d'or et d'argent, Bijouterie, Fines bagues en Diamants, Bronzes, Horloges Musicales, Lunettes d'Opéra, Argenteries de toutes sortes, Horloges en marbre et en or, moules, etc., etc. et un grand nombre d'autres objets trop long à énumérer venant d'être reçus directement des manufactures étrangères et seront vendus à des prix qui défient toute compétition. Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

Montres réparées avec soin. Vieux bijoux remis à neuf; dorure depuis 9 carats à 24.

DUQUET & Cie, No. 1, rue de la Fabrique, Québec, 2 juin 1874.

AMÉLIORATION.

Poudre à Purifier l'Huile de Charbon

GAZ

RICHARD & CIE.

ET

DONNANT UNE VIVE LUMIERE

EST

Excessivement réduit!

Ces qualités seules doivent amplement suffire pour attirer d'une manière toute spéciale l'attention du public sur cette découverte. Nous croyons donc par ces très bonnes qualités d'hydrogène et nos importants avantages de ce gaz. Nous avons la confiance que l'usage que nous en faisons un grand nombre de nos principaux établissements en démontrera avec une telle évidence la supériorité sur tout autre gaz d'éclairage, que bientôt l'introduction en deviendra générale dans toutes nos maisons privées et que même l'on s'en servira pour éclairer nos rues.

Le REV. M. LAFRAMME, Professeur distingué de l'Université-Laval, a bien voulu faire de longues et patientes recherches sur ce nouveau gaz d'éclairage et son générateur. La somme de sa noblesse, expériences et nous citons ici quelques extraits qui résument cette étude et font connaître les qualités inappréciables de ce gaz.

Le Gaz Richard & Cie.

Est fabriqué avec de la gazoline ou carbure d'hydrogène très-volatile qui s'extrait du pétrole. La gazoline comme le pétrole ne renferme pas de principes volatils et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effet sur le système. Il semble au contraire que les personnes qui respirent habituellement des vapeurs de pétrole se portent mieux que les autres (D. French, Liverpool). La gazoline qui forme la partie principale du

est aussi inoffensive que l'huile de charbon. De là un avantage considérable sur les gaz d'éclairage ordinaires qui renferment toujours au moins deux principes délétères, l'oxyde de carbone et des vapeurs de bi-sulfure de carbone. Assez souvent, grâce à une purification incomplète, il contient en outre une quantité plus ou moins grande d'hydrogène sulfuré qui est un poison violent.

L'intensité de la flamme donnée par le

Gaz Richard & Cie.

A été comparée à celle de la flamme du gaz ordinaire. Le générateur étant à 15° c, les flammes des deux gaz avaient la même intensité. Celle du

Gaz Richard & Cie.

est plus jaune, mais elle est plus douce et fatigue moins la vue. En comparant la flamme du

Gaz Richard & Cie.

avec celle d'une bougie stéarique, on trouve que le générateur étant à 90° c rempli de gazoline 809, une flamme de quatre à cinq pouces de large donne autant de lumière que 20 bougies.

On sait que pour une bonne flamme de quatre à cinq pouces de large la dépense est de 60 pieds cubes par 24 heures. De là il suit qu'avec 1000 pieds cubes de gaz on peut brûler à peu près 15 jours. Or, ce qui revient au même, 3000 pieds cubes de gaz pourrallent alimenter 15 becs pendant 24 heures ou 30 becs pendant 12 heures, la pression étant égale à 0.75 forces d'eau.

Or, 1000 pieds cubes de

Gaz Richard & Cie.

Contient à peu près 2.75 gallons de gazoline 809. Donc avec 2.75 gallons de gazoline, on peut brûler un bec isolé pendant 15 jours. Et si nous supposons le prix de la gazoline à \$5.40 le gallon, nous avons pour la dépense d'un bec pendant 24 heures la somme de \$0.08, ou de \$0.04 par 12 heures. Dans ces conditions 1000 pieds cubes de

Gaz Richard & Cie.

Ne coûteront au plus que \$1.20 à 1.25 millions de la moitié du prix du même volume de gaz d'éclairage.

Ainsi, comme on le voit, avec le

Gaz Richard & Cie.

Beaucoup moins de danger pour ces explosions dont les conséquences sont si désastreuses et si fatales, plus de ces exhalations délétères qui à chaque instant empoisonnent l'air, nuisent si fortement à la santé, et peuvent souvent être mortelles.

Avec le Gaz Richard & Cie.

Nous avons une lumière au moins aussi belle, aussi vive, aussi éclatante que celle du gaz ordinaire, et elle a sur cette dernière le grand avantage d'être plus douce et plus saine, soit par leur état ou leur goût de l'étude, de travailler souvent pendant les longues heures de la nuit, et dont la vue se détruit tous les jours à la lumière brûlante du gaz ordinaire, d'avoir, nous n'en doutons pas, apprécier comme elle le mérite, cette précieuse qualité.

Avec le Gaz Richard & Cie.

Chacun peut, avec la plus grande facilité, éclairer sa demeure à un bon marché véritablement sans exemple. Ce n'est certes pas une mince considération de n'avoir pas à solder à chaque instant des comptes excessifs, surtout pour les personnes dont la consommation de lumière est considérable.

La compagnie en soumettant au public ce nouveau système d'éclairage a donc la confiance qu'elle rencontrera parmi les citoyens de Québec d'abord, et bientôt dans toute la Province du Canada, un bienveillant et généreux encouragement. Elle n'y compte pas seulement parce que cette découverte est toute canadienne, ce qui, cependant, mériterait d'être pris en considération par tous ceux qui tiennent à l'encouragement de l'industrie nationale, mais aussi et surtout, parce que, connaissant la valeur et les qualités de l'article qu'elle met sur le marché, elle sait qu'il ne faut qu'un peu d'encouragement quelque part pour en faire ressortir le mérite.

Ce que la Compagnie demande donc, ce qu'elle sollicite, c'est un essai loyal, et elle est certaine qu'après une courte expérience le

Gaz Richard & Cie.

Aura partout donné une et complète satisfaction que tout le monde voudra s'en servir.

Québec, 23 déc. 1873.

LEVENEMENT.

Tableau indiquant l'heure du Départ des Mallees.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Juillet 1874.

A. M. P. M. ONTARIO. A. M. P. M.

9.00 Ottawa, par chemin de fer (a)..... 6.00

9.00 Prov. d'Ontario, (a) 6.00

9.00 QUÉBEC.

Arthabaska et Tr. Rivière, par chemin de fer, Sherbrooke, Lacombe, Riv. Island Pond, Town, de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)..... 6.00

9.00 Station Chaudière

Cité de Montréal, par chemin de fer, et l'ouest de Montréal par train express, tous les jours à..... 12.00

Le lundi à..... 5.30

9.00 Cité de Montréal, Bâtisse, St. Pierre Bequets, 3 Riv., Soré, par vapore, tous les jours..... 3.00

9.00 Leeds, Mégantic, et les jours..... 6.00

9.00 St. Gilles et St. Hyacinthe, mardi, jeudi et samedi (a)..... 6.00

5.30 Riv.-du-Loup, par chemin de fer et l'Est, tous les jours (a)..... 7.00

Rivière du Loup et Cacouna, par train express, tous les jours..... 7.00

9.00 Riv. du Loup, par chemin de fer, tous les jours..... 7.00

5.30 St. Jean, par chemin de fer, tous les jours..... 7.00

5.30 St. Jean, par chemin de fer, tous les jours..... 7.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

8.30 Beauport et St. Michel, tous les jours..... 8.00

Tableau indiquant l'heure du Départ des Mallees.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Juillet